



+ d'infos ? Contactez-nous au ☎ 05 61 50 99 00



**Fin de la collecte en bac !
Badge à récupérer en mairie au plus tard le 03/06/2023.**

Auterive, 02/05/2023

Madame, Monsieur,

La Communauté de Communes du Bassin Auterivain (CCBA) et la commune de Cintegebelle désirent maîtriser les coûts et préserver l'environnement grâce à l'optimisation de la collecte et à la tarification incitative.

Pour cela, une nouvelle organisation, avec de nouveaux équipements de collecte, est en cours de mise en place.

Retrouvez au verso du courrier, vos nouvelles modalités de collecte.

Afin de répondre à vos interrogations, une réunion d'information aura lieu **mercredi 31 mai à 20H30** (salle des fêtes de Cintegebelle). Aussi, une brochure explicative est jointe au présent courrier. **Attention, page 14 le calendrier prévisionnel est décalé d'un an. La 1^{ère} année de comptabilisation des productions de déchets est prévue du 01/01/2024 au 31/12/2024 pour l'avis d'imposition en 2025.**

Dans le cadre du déploiement de la Tarification Incitative, la CCBA vous offre un mémo-tri magnet afin de vous accompagner sur vos gestes de tri.

Ensemble, agissons pour un territoire plus responsable et plus durable !

M. Serge BAURENS
Président
Communauté de Communes
Bassin Auterivain

Mme Monique COURBIERES
Maire
Commune de Cintegebelle



La nouvelle organisation de la collecte des déchets

La collecte de vos déchets sera organisée en apport volontaire grâce à des colonnes de proximité. Découvrez les nouvelles instructions d'après les modalités de collecte suivantes :

Vous dépendrez d'un point d'apport volontaire, le mode de collecte sera en colonne (comme pour le verre et papiers/cartonnettes) et non plus en bac individuel.

1. Rendez-vous du lundi 15 mai et jusqu'au samedi 3 juin 2023 à la mairie de Cintegabelle, pour récupérer votre badge individuel aux horaires suivants :

- Lundi, mercredi, vendredi de 09 :00 à 12 :00 et de 14 :00 à 18 :00
- Mardi, jeudi de 09 :00 à 12 :00 et de 14 :00 à 20 :00
- Samedi 3 juin de 10 :00 à 12 :00

A l'issue de cette période, le badge devra être récupéré à l'accueil du siège de la CCBA.

 **Le badge est indispensable pour déposer vos ordures ménagères dans les futures colonnes grises.**

2. Les Points d'Apport Volontaire (PAV) seront déployés aux emplacements suivants :

- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Baccarets d'en bas• Eglise des Baccarets• Chemin de Paillou• Chemin de l'Horto• Place de la Liberté• Parking rue Escoussières• Parking salle des fêtes• Boulodrome | <ul style="list-style-type: none">• Rue du 19 mars (salle des jeunes)• Avenue du Lauragais• Avenue Boulbonne (2)• Chemin de l'Autan• HLM chemin de Dabiou• Croisement D25/D35F• Le Port• Fantou | <ul style="list-style-type: none">• Avenue Jacques Pic• Place Lucien Canals• Place de l'église Picarrou• Route de Saverdun, (Tennis)• Route de Saverdun, (face chemin de Coumes) |
|---|--|--|



Vous recevrez un SMS lorsqu'ils seront opérationnels.

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

05 61 50 99 00

accueil@ccba31.fr

www.dechet-ccba31.fr